



# flash

ENSEIGNANTS EN LYCÉE PROFESSIONNEL,  
EN SECTION D'APPRENTISSAGE ET EN EGPA

Elise DINNAT responsable VOIE PRO 974

[seunsaelise974@gmail.com](mailto:seunsaelise974@gmail.com)

Tel : 06.92.63.36.91

[se-unsa.org](http://se-unsa.org)

**N°2 – FEVRIER 2022 - Tous nos flashes sont visibles sur le site académique du SE UNSA [ici](#)**

## **- La classe exceptionnelle : Ti pa, ti pa, le SE est là !!**

Le ministère a accepté de rééquilibrer les viviers 1 et 2 (on passe de 80/20 à 70/30). Cela laissera plus d'opportunités aux collègues d'accéder au vivier 2.

3 fonctions particulières ont été rajoutées au vivier 1 : formateur en formation continue, enseignant des établissements pénitenciers et enseignants du réseau bénéficiant du contrat local d'accompagnement.

Enfin, la durée de ces fonctions particulières est ramenée à 6 ans au lieu de 8.

**L'Unsa Education est la seule organisation à avoir œuvré depuis le début pour l'extension des missions et le rééquilibrage des viviers pendant que d'autres souhaitaient le retrait pur et simple du PPCR (plan de rémunération carrière). Grâce à nos actions et nos revendications, les promotions touchent un vivier plus large de collègues. Tout n'est pas parfait, il y a encore des éléments à privilégier mais nous restons force de propositions pour la reconnaissance de nos missions.**

## **- Le décret 92-1189 – ART 2 – lieux d'exercice des PLP**

Notre statut PLP dépend de ce décret. Une modification importante y a été apportée lors du dernier Comité Technique Ministériel (CTM) le 26 janvier – « enfin, ils (les professeurs de lycée professionnel) peuvent exercer dans les lycées d'enseignement généraux et technologique ».

Grande avancée pour les PLP !! – je vous en dis plus au prochain flash.

## **- Les DGH**

### **• Situation tendue dans certains établissements**

Les DGH sont tombées dans vos lycées/collèges. Lors du CTA du 28 janvier, on nous a informés de difficultés rencontrées par certains établissements qui perdent des élèves et risquent donc une fermeture de poste. Cela risque d'entraîner des mesures de carte scolaire :

- MAHATMA GANDHY dans l'EST,
- BOIS D'OLIVE dans le Sud,
- SAINT-EXUPERY aux AVIRONS dans l'Ouest,
- Georges BRASSENS dans le NORD.

**Nous serons vigilants sur les cartes scolaires. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire remonter vos difficultés ou remarques.**

### **• La carte des formations en SEGPA**

Au nom du Se-Unsa, j'ai souligné lors de ce CTA, le manque d'ambition concernant la carte des formations des SEGPA. De nombreuses innovations ont eu lieu en LP ces dernières années avec la création de nouvelles sections (immobilier, numérique, études notariales, problématique de l'eau, lycée de la mer etc) mais rien pour les SEGPA. Quand on sait, que le vivier de recrutement des LP est principalement issu des SEGPA, il est temps que l'académie se réveille afin que les formations SEGPA/LP soient mises en cohérence.

- **Les SEGPA, dispositif d'inclusion**

Ces sections sont de plus en plus orientées « inclusion ». Les 6<sup>ème</sup> et les 5<sup>ème</sup> SEGPA devraient être inclusives dès cette année. Les collègues enseignants en SEGPA appartiennent à part entière à l'école inclusive et doivent par conséquent, être titulaires du CAPPEI. Le ministère a mis en place une VAE afin de faciliter cette acquisition.

*Si vous avez-vous été destinataire d'une offre de formation pour le CAPPEI ou la VAE, faites nous le savoir. Nous pouvons vous accompagner dans ce processus. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques.*

- **Le pass culture pour nos élèves**

Il concerne les élèves à partir de la 4<sup>ème</sup> depuis janvier 2022. Certains établissements de l'île ont organisé l'ouverture des comptes « culture » des élèves, ce qui semble être la meilleure des solutions pour être certain que tous pourront bénéficier du dispositif. Les frais de déplacement ne sont pas compris mais ce pass, permet de financer des visites. Tout se fait via la plateforme EDUCONNECT. Faîte le savoir.

*Le Se-Unsa salue l'extension du dispositif à un public plus large. La culture est accessible mais tous ces dispositifs prennent du temps. C'est pourquoi nous demandons une IMP entière (1250 €) pour le référent culture de l'établissement. Un article vous explique tout [ici](#)*

- **Nos demandes UNSA pour les candidats à la présidentielle**

- **Un Grenelle de la Fonction Publique**

La crise de ces 2 années a montré l'importance des 3 versants de la fonction publique. Il faut donc prendre en compte tous ses agents. Ouvrir des négociations est aujourd'hui une nécessité absolue. Quelle que soit la nouvelle majorité issue des scrutins de 2022, notre pays ne pourra pas rester longtemps sans que tous les agents publics soient enfin reconnus à la hauteur de leur engagement au service du pays et des Français. Pourtant, le dégel du point d'indice a encore été repoussé alors que l'ensemble des fédérations le demandaient.

*C'est pourquoi l'UNSA demande un Grenelle de la fonction publique et appelle tous les candidats à l'élection présidentielle à préciser et à chiffrer leur programme pour la fonction publique.*

- **La gestion de la crise sanitaire, on en parle ?**

Donnez-nous votre avis [ici](#)